

DURA PRO FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision 16-août-2024

Numéro de révision 2

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

AC-1844 Nom du produit

DURAPRO CONTACT CEMENT PREMIUM / DURAPRO COLLE CONTACT PREMIUM

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit YAC1844-D

Code(s) de Produit Alternatif AC1844-950, AC1844-378

Numéro UN ou numéro 1133

d'identification

Type de produit Adhésif.

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Pour une application industrielle seulement.

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

Dural

550 Marshall Ave.

Dorval, QC

Canada

H9P 1C9

Téléphone de l'entreprise

800-361-2340

Numéro de téléphone à composer en

cas d'urgence

Numéros de téléphone d'urgence Dural 800-361-2340 (Lun - Ven, 7:00 am - 4:30 pm EST/EDT)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Déclaration SIMDUT

La classification est conforme au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 1B
Cancérogénicité	Catégorie 1B
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Danger par aspiration	Catégorie 1

Liquides inflammables Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Mot indicateur Danger

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Liquide et vapeurs très inflammables.



Aspect Ambre État physique Liquide Odeur type hydrocarbure

Conseils de prudence

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tenir au frais.

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Traitement spécifique (voir Section 4 sur cette étiquette). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.

En cas d'incendie : Utiliser du CO2, une poudre extinctrice ou une mousse pour l'extinction.

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale selon le cas.

HNOC (danger non classé autrement)

UN LIQUIDE INFLAMMABLE ACCUMULANT LA STATIQUE PEUT DEVENIR ÉLECTROSTATIQUEMENT CHARGÉ, MÊME AVEC DE L'ÉQUIPEMENT MIS À LA MASSE ET MIS À LA TERRE. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-a-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Les vapeurs peuvent causer un feu à inflammation instantanée ou une explosion.

Autres renseignements

Toxicité aiguë inconnue

46.77 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

Substance

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Acétone	67-64-1	30 - 60	*
n-Hexane	110-54-3	10 - 30	*
Toluène	108-88-3	10 - 30	*
Neohexane	75-83-2	1 - 5	*
3-Méthylpentane	96-14-0	1 - 5	*
Isohexane	107-83-5	1 - 5	*
2,3-Dimethylbutane	79-29-8	1 - 5	*
Cyclohexane	110-82-7	0.1 - 1.0	*
Talc (sans fibre damiante)	14807-96-6	0.1 - 1.0	*
Colophane	8050-09-7	0.1 - 1.0	*
Xylènes	1330-20-7	0.1 - 1.0	*

^{*}Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Contact avec les yeux Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en

soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés

et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques,

consulter un médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Ingestion Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison. Une consultation médicale

immédiate est requise. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Danger d'aspiration par ingestion - peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions. Observer le risque d'aspiration en cas de vomissements. En cas de vomissements spontanés, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher une aspiration. L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires.

Symptômes et effets les plus

importants

Difficulté à respirer. Peut entraîner une dépression du système nerveux central accompagnée de nausées, de maux de tête, de vertiges, de vomissements et d'une incoordination. Skin, eye, and respiratory tract irritation. Danger d'aspiration par ingestion -

peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions.

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par

contact avec la peau. Les effets liés à l'exposition (inhalation, ingestion ou contact avec la peau) peuvent être retardés. Potentiel pour une aspiration en cas d'ingestion. Observer le

risque d'aspiration en cas de vomissements.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utilisez un agent extincteur approprié pour le type d'incendie à combattre, Pulvérisation d'eau, brouillard ou mousse antialcool

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu.

Dangers spécifiques du produit

Inflammable. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des zones confinées (sous-sol, réservoirs, wagon-trémie, wagon-citerne, etc.). Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Ne pas laisser le ruissellement provenant de la lutte contre un incendie pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau. Le produit sec peut brûler. Des contenants étanches peuvent se rompre sous l'effet de la chaleur. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Peut s'enflammer par exposition à la chaleur, aux étincelles ou aux flammes.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone, Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO₂), Composés halogénés

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Sensibilité à la décharge électrostatique Aucun.

Peut s'enflammer par friction, la chaleur, des étincelles ou des flammes. Ce liquide peut accumuler de l'électricité statique lorsque du remplissage de contenants correctement mis à la terre. Prendre les mesures nécessaires pour éviter une décharge d'électricité statique (qui pourrait causer l'inflammation de vapeurs organiques).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles

Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes). Faire attention au retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement

Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Minimize the amount spilled and supress resultant vapors. Endiguer loin à l'avant du déversement pour recueillir l'eau de ruissellement. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Ramasser avec du sable, de la terre ou autre produit absorbant non combustible. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Empêcher les rejets dans l'environnement en accord avec les exigences réglementaires. L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Manutention

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Inflammable. Pour une application industrielle seulement. Manipuler et ouvrir les contenants avec précaution. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs du produit chimique. NÉ PAS manipuler ou stocker près d'une flamme nue, de la chaleur ou d'autres sources d'ignition. Les équipements fixes, les récipients et les équipements de transfert doivent être mise à la terre pour éviter l'accumulation de charges statiques. NE PAS mettre sous pression, couper, chauffer ou souder les récipients. Les récipients vides peuvent contenir des résidus de produits dangereux. Maintenir les récipients fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Protéger les récipients contre les dommages physiques. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Température de manipulation : Ambiante. Accumulateur statique : Ce matériau est un accumulateur statique. Un liquide est généralement considéré comme un accumulateur statique non conducteur si sa conductivité est inférieure à 100 pS/m (100x10E-12 Siemens par mètre) et est considéré comme un accumulateur statique semi-conducteur si sa conductivité est inférieure à 10 000 pS/m. Qu'un liquide soit non conducteur ou semi-conducteur, les précautions sont les mêmes. Un certain nombre de facteurs, par exemple la température du liquide, la présence de contaminants, les additifs antistatiques et la filtration, peuvent grandement influencer la conductivité d'un liquide.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposage

Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin de la chaleur et des sources d'ignition. Utiliser une ventilation antidéflagrante pour éviter l'accumulation de vapeur. Empêchez l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de liaison et de mise à la terre courantes. Conserver à température ambiante. Stocker conformément aux bonnes

Produits incompatibles

Agents oxydants forts. Acides forts. Bases fortes. Peroxydes. Agents réducteurs forts. Ammoniac.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH	AIHA - WEEL
Acétone	TWA: 250 ppm	TWA: 1000 ppm	IDLH: 2500 ppm	-
67-64-1	STEL: 500 ppm	TWA: 2400 mg/m ³	TWA: 250 ppm	
		(vacated) TWA: 750 ppm	TWA: 590 mg/m ³	
		(vacated) TWA: 1800 mg/m ³		
		(vacated) STEL: 2400 mg/m ³		
		(vacated) STEL: 1000 ppm		
n-Hexane	TWA: 50 ppm	TWA: 500 ppm	IDLH: 1100 ppm	-
110-54-3	Sk*	TWA: 1800 mg/m ³	TWA: 50 ppm	
		(vacated) TWA: 50 ppm	TWA: 180 mg/m ³	
		(vacated) TWA: 180 mg/m ³		
		(vacated) TWA: 500 ppm		
		(vacated) TWA: 1800 mg/m ³		
		(vacated) STEL: 1000 ppm		
		(vacated) STEL: 3600 mg/m ³		
Toluène	TWA: 20 ppm	TWA: 200 ppm	IDLH: 500 ppm	-
108-88-3	Ototoxicant - potential to	(vacated) TWA: 100 ppm	TWA: 100 ppm	
	cause hearing disorders	(vacated) TWA: 375 mg/m ³	TWA: 375 mg/m ³	
		(vacated) STEL: 150 ppm	STEL: 150 ppm	
		(vacated) STEL: 560 mg/m ³	STEL: 560 mg/m ³	
		Ceiling: 300 ppm	G	
Neohexane	TWA: 500 ppm	(vacated) TWA: 500 ppm	Ceiling: 510 ppm	-
75-83-2	STEL: 1000 ppm	(vacated) TWA: 1800 mg/m ³	Ceiling: 1800 mg/m ³	
		(vacated) STEL: 1000 ppm	TWA: 100 ppm	
		(vacated) STEL: 3600 mg/m3	TWA: 350 mg/m ³	
3-Méthylpentane	TWA: 500 ppm	(vacated) TWA: 500 ppm	Ceiling: 510 ppm	_
96-14-0	STEL: 1000 ppm	(vacated) TWA: 1800 mg/m ³	Ceiling: 1800 mg/m ³	
		(vacated) STEL: 1000 ppm	TWA: 100 ppm	
		(vacated) STEL: 3600 mg/m ³	TWA: 350 mg/m ³	
Isohexane	TWA: 500 ppm	(vacated) TWA: 500 ppm	Ceiling: 510 ppm	_
107-83-5	STEL: 1000 ppm	(vacated) TWA: 1800 mg/m ³	Ceiling: 1800 mg/m ³	
107 00 0	0122. 1000 pp	(vacated) STEL: 1000 ppm	TWA: 100 ppm	
		(vacated) STEL: 3600 mg/m ³	TWA: 350 mg/m ³	
2,3-Dimethylbutane	TWA: 500 ppm	(vacated) TWA: 500 ppm	Ceiling: 510 ppm	_
79-29-8	STEL: 1000 ppm	(vacated) TWA: 1800 mg/m ³	Ceiling: 1800 mg/m ³	
75 25 0	0122. 1000 ppiii	(vacated) STEL: 1000 ppm	TWA: 100 ppm	
		(vacated) STEL: 3600 mg/m ³	TWA: 350 mg/m ³	
Cyclohexane	TWA: 100 ppm	TWA: 300 ppm	IDLH: 1300 ppm	_
110-82-7	TWA. 100 ppin	TWA: 1050 mg/m ³	TWA: 300 ppm	_
110-62-7		(vacated) TWA: 300 ppm	TWA: 1050 mg/m ³	
		(vacated) TWA: 1050 mg/m ³	TVVA. 1030 Hig/III	
Tolo (cono fibro domicato)	TWA: 2 mg/m³ particulate	TWA: 20 mppcf	IDLH: 1000 mg/m ³	
Talc (sans fibre damiante) 14807-96-6		(vacated) TWA: 2 mg/m ³		_
14607-96-6	matter containing no	(vacated) TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³	
	asbestos and <1% crystalline			
	silica, respirable particulate			
Colombono	matter	(vacated) TMA: 0.1 == /==3	TMA: 0.1 mg/m²	-
Colophane	TWA: 0.001 mg/m³ total resin	(vacated) TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	-
8050-09-7	acids inhalable particulate			
	matter			
	dermal sensitizer;respiratory			
V. D	sensitizer	T10/0 - 400		
Xylènes	TWA: 20 ppm	TWA: 100 ppm	-	-
1330-20-7		TWA: 435 mg/m ³		
		(vacated) TWA: 100 ppm		
		(vacated) TWA: 435 mg/m ³		
		(vacated) STEL: 150 ppm		
		(vacated) STEL: 655 mg/m ³		

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques

Douches. Douches oculaires. Systèmes de ventilation. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres procédés d'ingénierie pour maintenir les niveaux dans l'air en-dessous des limites d'exposition recommandées. Les équipements

électriques et mécaniques doivent être antidéflagrants. Des moniteurs d'eau d'incendie et des systèmes de déluge sont recommandés.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes de

Protection de la peau et du corpsPorter des gants de protection/des vêtements de protection.

Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une

protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants

atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la

réglementation locale en cours.

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas Mesures d'hygiène

manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Enlever les vêtements contaminés et les

laver avant réutilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Ambre type hydrocarbure **Aspect** Odeur Ambre Aucune donnée Couleur Seuil olfactif disponible

Propriété Valeurs Aucun renseignement disponible

>= -18 °C / >= 64.4 °F

Aucun renseignement disponible

Aucune donnée de test spécifique n'est

disponible pour la substance ou le

Aucun renseignement disponible

< 8.1 (butyl acetate = 1)

< 185 mmHg

mélange

Légèrement soluble

> 252 °C / 485 °F

1600 - 1700 cps

Hq Aucune donnée disponible

Point de fusion / point de

congélation

Point d'ébullition / intervalle >= 56 °C / 132 °F

d'ébullition Point d'éclair

Taux d'évaporation

Inflammabilité

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité 14.3% (V)

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité 1% (V)

ou d'explosivité

Pression de vapeur

< 3 @ 20-25°C (68-77°F) (air = 1) Densité de vapeur relative Densité relative 0.83

Solubilité dans l'eau

Solubilité dans d'autres solvants

Coefficient de partage

Température d'auto-inflammation

Température de décomposition

Viscosité cinématique

Viscosité dynamique Propriétés explosives Propriétés comburantes

Autres renseignements

Point de ramollissement

Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange Solides 21.5 - 22.5 %

Remarques • Méthode

(sur la base des composants)

@ 25 °C

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucun dans des conditions normales de traitement

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Risques de réactions dangereuses

Aucun renseignement disponible.

Conditions à éviter

Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Tenir loin des enfants.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts. Acides forts. Bases fortes. Peroxydes. Agents réducteurs forts. Ammoniac.

Produits de décomposition dangereux

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Oxydes de carbone. Chlore. Chlorure d'hydrogène.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Nocif par inhalation. Les symptômes d'une surexposition comprennent des vertiges, des

maux de tête, de la fatigue, des nausées, une perte de conscience et un arrêt respiratoire.

Peut causer de la somnolence et des étourdissements. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant le contenu peut être nocive ou

mortelle. Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec les yeux Un contact avec les yeux peut causer une irritation.

Contact avec la peau L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Un contact

répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes

sensibles.

Ingestion Pas une voie d'exposition prévue. Ne pas goûter ou ingérer. Peut être nocif en cas

d'ingestion. Potentiel pour une aspiration en cas d'ingestion. Peut causer de la somnolence

et des étourdissements. Peut causer une irritation.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Acétone 67-64-1	= 5800 mg/kg (Rat)	> 15700 mg/kg (Rabbit)	= 50100 mg/m ³ (Rat) 8 h
n-Hexane 110-54-3	= 25 g/kg (Rat)	= 3000 mg/kg (Rabbit)	= 48000 ppm (Rat) 4 h
	= 15000 mg/kg (Rat)		
Toluène 108-88-3	= 2600 mg/kg (Rat)	= 12000 mg/kg (Rabbit)	= 12.5 mg/L (Rat)4 h
Neohexane 75-83-2	= 15000 mg/kg (Rat)	> 5 mL/kg (Rabbit)	-
3-Méthylpentane 96-14-0	= 15000 mg/kg (Rat)	-	-
Isohexane 107-83-5	= 15000 mg/kg (Rat)	-	-
2,3-Dimethylbutane 79-29-8	= 15000 mg/kg (Rat)	> 5 mL/kg (Rabbit)	= 259354 mg/m³ (Rat) 4 h
Cyclohexane 110-82-7	= 12705 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 32880 mg/m³ (Rat) 4 h
Talc (sans fibre damiante) 14807-96-6	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	-
Colophane 8050-09-7	= 7600 mg/kg (Rat)	> 2500 mg/kg (Rabbit)	= 1.5 mg/L (Rat) 4 h
Xylènes 1330-20-7	= 3500 mg/kg (Rat)	> 4350 mg/kg (Rabbit) > 2000 mg/kg (Rabbit)	= 29.08 mg/L (Rat) 4 h > 5.04 mg/L (Rat) 4 h
	= 4820 mg/kg (Rat)	3 3 (234.)	J. J. (,

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes

Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.

Effets mutagènes Peut induire des anomalies génétiques.

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Toluène 108-88-3	-	Group 3	-	-
Talc (sans fibre damiante) 14807-96-6	-	Group 2B Group 3	-	X
Xylènes 1330-20-7	-	Group 3	-	-

Toxicité pour la reproduction Le produit est ou contient une substance chimique connue pour, ou suspectée de présenter

un risque pour la reproduction. Peut altérer la fertilité. Risque possible pendant la grossesse

d'effets néfastes pour l'enfant.

STOT - exposition unique Organes cibles. Appareil respiratoire. Système nerveux central.

STOT - exposition répétée Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

Risque d'aspiration Risque de lésions graves aux poumons (par aspiration). Peut être mortel en cas d'ingestion

et de pénétration dans les voies respiratoires.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale) 6,207.40 ETAmél (cutané) 7,154.30 ETAmél (inhalation-gaz) 99,999.00 ETAmél 37.30 (inhalation-poussière/brouillard)

ETAmél (inhalation-vapeur) 203.80

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

1E-05 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Acétone - 67-64-1	Non applicable	LC50: 4.74 - 6.33mL/L (96h,	EC50: 10294 - 17704mg/L (48h,
		Oncorhynchus mykiss)	Daphnia magna)
		LC50: 6210 - 8120mg/L (96h,	EC50: 12600 - 12700mg/L (48h,
		Pimephales promelas)	Daphnia magna)
		LC50: =8300mg/L (96h, Lepomis	
		macrochirus)	
n-Hexane - 110-54-3	Non applicable	LC50: 2.1 - 2.98mg/L (96h,	Non applicable
		Pimephales promelas)	
Toluène - 108-88-3	EC50: >433mg/L (96h,	LC50: 15.22 - 19.05mg/L (96h,	EC50: 5.46 - 9.83mg/L (48h,
	Pseudokirchneriella subcapitata)	Pimephales promelas)	Daphnia magna)
	EC50: =12.5mg/L (72h,	LC50: =12.6mg/L (96h, Pimephales	EC50: =11.5mg/L (48h, Daphnia
	Pseudokirchneriella subcapitata)	promelas)	magna)
		LC50: 5.89 - 7.81mg/L (96h,	
		Oncorhynchus mykiss)	
		LC50: 14.1 - 17.16mg/L (96h,	
		Oncorhynchus mykiss)	
		LC50: =5.8mg/L (96h, Oncorhynchus	
		mykiss)	
		LC50: 11.0 - 15.0mg/L (96h,	
		Lepomis macrochirus)	
		LC50: =54mg/L (96h, Oryzias	
		latipes)	
		LC50: =28.2mg/L (96h, Poecilia	
		reticulata)	
		LC50: 50.87 - 70.34mg/L (96h,	
		Poecilia reticulata)	
Cyclohexane - 110-82-7	EC50: >500mg/L (72h,	LC50: 3.96 - 5.18mg/L (96h,	Non applicable
	Desmodesmus subspicatus)	Pimephales promelas)	
		LC50: 23.03 - 42.07mg/L (96h,	
		Pimephales promelas)	
		LC50: 24.99 - 44.69mg/L (96h,	
		Lepomis macrochirus)	

		LC50: 48.87 - 68.76mg/L (96h, Poecilia reticulata)	
Talc (sans fibre damiante) - 14807-96-6	Non applicable	LC50: >100g/L (96h, Brachydanio rerio)	Non applicable
Colophane - 8050-09-7	EC50: =400mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	Non applicable	EC50: 3.8 - 5.4mg/L (48h, Daphnia magna)
Xylènes - 1330-20-7	EC50: =11mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: =13.4mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 2.661 - 4.093mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 13.5 - 17.3mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 13.1 - 16.5mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =19mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: 7.711 - 9.591mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: 23.53 - 29.97mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =780mg/L (96h, Cyprinus carpio) LC50: >780mg/L (96h, Cyprinus carpio) LC50: 30.26 - 40.75mg/L (96h, Poecilia reticulata)	

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Acétone 67-64-1	-0.24
n-Hexane 110-54-3	4
Toluène 108-88-3	3.93
Neohexane 75-83-2	3.8
Cyclohexane 110-82-7	3.93
Colophane 8050-09-7	7.7
Xylènes 1330-20-7	3.15

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Méthodes d'élimination Sous sa forme commerciale, ce produit est un déchet dangereux selon les règlements

fédéraux (40 CFR 261). Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et

locaux.

Emballages contaminés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les contenants vides posent un risque potentiel de feu ou d'explosion. Ne pas couper, percer ou souder les contenants.

Nom chimique	RCRA		RCRA - Déchets de série	RCRA - déchets de série
		classement	ט	U
Acétone	-	Included in waste stream:	-	ignitable waste
67-64-1		F039		
Toluène	U220	Included in waste streams:	-	-
108-88-3		F005, F024, F025, F039,		
		K015, K036, K037, K149,		
		K151		
Cyclohexane	-	-	-	ignitable waste

110-82-7				
Xylènes	-	Included in waste stream:	-	ignitable waste, toxic waste
1330-20-7		F039		

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<u>DOT</u> Réglementé

Numéro UN ou numéro 1133

d'identification

Nom officiel d'expédition Adhésifs, (Acetone, hexane, toluene)

Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage Transport Label Ш



IMDG Réglementé
Réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

TSCA 8(b) Est conforme à (aux)
DSL Est conforme à (aux)

<u>Légende :</u>

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques) LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux

États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372.

Nom chimique	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
n-Hexane - 110-54-3	10 - 30	1.0
Toluène - 108-88-3	10 - 30	1.0
Cyclohexane - 110-82-7	0.1 - 1.0	1.0
Xylènes - 1330-20-7	0.1 - 1.0	1.0
Zinc (oxyde de) - 1314-13-2	< 0.1%	1.0
Benzène - 71-43-2	< 0.1%	0.1
Éthylbenzène - 100-41-4	< 0.1%	0.1
Aldéhyde formique - 50-00-0	< 0.1%	0.1
Cadmium - 7440-43-9	< 0.1%	0.1
2-Chloro-1,3-butadiène - 126-99-8	< 0.1%	0.1
Cadmium oxide (CdO) - 1306-19-0	< 0.1%	0.1

SARA 311/312 Catégories de

dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Oui
Risque de décompression soudaine	Non

États-Unis - CAA (Loi sur la qualité de l'air) - 1990 Polluants atmosphériques dangereux

Ce produit contient les substances suivantes qui sont listés comme polluants atmosphériques dangereux (PAD) sous la section 112 du Clean Air Act:

Nom chimique	% en poids	Données du HAPS
n-Hexane 110-54-3	10 - 30	Present
Toluène 108-88-3	10 - 30	Present
Xylènes 1330-20-7	0.1 - 1.0	Present
Benzène 71-43-2	< 0.1%	Present
Éthylbenzène 100-41-4	< 0.1%	Present
Aldéhyde formique 50-00-0	< 0.1%	Present
Lead oxide (PbO) 1317-36-8	< 0.1%	Present
Plomb 7439-92-1	< 0.1%	Present
2-Chloro-1,3-butadiène 126-99-8	< 0.1%	Present
Cadmium oxide (CdO) 1306-19-0	< 0.1%	Present

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Voir les renseignements fournis par le fabricant

CERCLA

Voir les renseignements fournis par le fabricant

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

ATTENTION : ce produit peut vous exposer à une ou plusieurs substances reconnues par l'état de Californie comme carcinogène, ou pouvant provoquer des anomalies congénitales et autres troubles reproductifs. Pour plus d'information, visiter le site www.P65Warnings.ca.gov. La liste des substances de la Proposition 65 présente(s) en quantité supérieure ou égale à 0.1% en masse se trouve en section 3 de la SDS. Si besoin, contacter notre service règlementaire.

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPARisques pour la santé3Inflammabilité3Instabilité0Dangers particuliers -HMISRisques pour la santéInflammabilité3Dangers physiques0Précautions personnelles3*3*

Préparée par Vérifié par le Département de contrôle de qualité

Date de révision 16-août-2024

Note de révision

Aucun renseignement disponible **Avis de non-responsabilité**

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche signalétique